



[Tribune] La rénovation énergétique de 500 000 logements par an serait à portée de main si seulement...



- Twitter
- Facebook
- LinkedIn
- Flipboard
- Email

En France, depuis près de dix ans, l'État montre une volonté forte d'assurer la rénovation thermique de 500 000 logements par an. Plusieurs schémas de primes et subventions se sont succédé, mais cet objectif n'est toujours pas atteint. Il est pourtant réalisable à condition d'offrir un minimum de stabilité dans les politiques d'attribution des primes et de réduire les délais de déblocage des subventions.

Le secteur du bâtiment représente 45 % de la consommation énergétique française et 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Depuis 10 ans, les gouvernements lancent des plans de rénovation thermique des logements... qui échouent. En 2017, le bâtiment dépasse le budget carbone défini dans le cadre de l'Accord de Paris de plus de 22 % ! Néanmoins, rénover 500 000 logements par an, le Graal de la rénovation thermique, est possible, à condition de lever certaines contraintes.

Les schémas de subventions existent déjà

Faire isoler les parois de sa maison (toiture, combles, façades, sols) ou changer sa chaudière ne relève pas de l'« achat plaisir » au même titre qu'une nouvelle cuisine ou une TV dernier cri. Malgré les perspectives réelles d'économies de chauffage et de gain en confort, le budget que les Français sont prêts à allouer aux travaux de rénovation thermique est de moins de 3000€ par foyer en moyenne. Pour permettre aux ménages français, y compris les plus modestes, de réaliser des travaux de rénovation thermique, l'État a mis en place différents schémas de subventions : les CEE (Certificats d'Économies d'Énergie versés par les fournisseurs d'énergie), le CITE (Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique) et les aides de l'ANAH. Ces dispositifs ont permis d'instaurer des mesures réellement incitatives pour que les ménages actionnent les leviers de la rénovation thermique comme les travaux d'isolation des combles et des sols à 1€, qui rencontrent un franc succès et génèrent de véritables économies quand ils sont bien réalisés.

Des dispositifs à améliorer et à pérenniser

Mais ces schémas de subventions sont imparfaits. Ils manquent terriblement de lisibilité et nécessitent d'être simplifiés pour le grand public. Pour les entreprises ils ont deux défauts majeurs.

Le premier est le manque de stabilité des dispositifs, les conditions d'obtention des CEE et du CITE par exemple, sont modifiées régulièrement. Le ministère de la Transition écologique et solidaire a décidé il y a 5 mois de transformer le CITE en prime pour permettre aux ménages de toucher plus rapidement l'aide financière... Las, le projet vient d'être annoncé comme reporté sine die, faute de fonctionnaires pour le mettre en œuvre.

Le second défaut est le délai, souvent très long (4 à 6 mois), entre la fin des travaux et le paiement des subventions. Un frein majeur au passage à l'acte pour les particuliers, notamment chez les plus modestes. Pour rendre leur offre attractive, les entreprises de rénovation thermique sont obligées d'avancer la somme correspondant aux aides et se retrouvent à financer un besoin en fonds de roulement colossal que les banques renâclent à prêter. Avec des dispositifs peu pérennes impliquant le préfinancement des subventions, quel entrepreneur va embaucher, former ses équipes, investir en matériel ?

Un levier de développement économique et d'emplois

Avec environ 55 % du parc immobilier construit avant 1975, le Plan de Rénovation Énergétique des bâtiments représente un important levier de développement économique et d'emplois locaux non délocalisables. Selon l'Ademe*, la rénovation énergétique des bâtiments pourrait créer à elle seule plus de 9 300 emplois d'ici 2050 rien que dans la région des Hauts de France.

Une étude réalisée sur plus de mille de nos clients révèle que les ménages ayant bénéficié de l'isolation des combles à 1 € économisent en moyenne 250 € par an de chauffage et gagnent plus de 2°C dans leur logement. Au rythme de plus de 100 000 chantiers d'isolation des combles réalisés en France en 2017, l'économie de chauffage totale réalisée sur les 25 prochaines années atteindrait plus de 2 milliards d'euros!

Afin de s'assurer que les fonds publics et privés investis sont utilisés à bon escient, il est nécessaire d'augmenter les contrôles par échantillonnage comme pour les CEE et de les étendre à l'ensemble des subventions. Rénover thermiquement 500 000 logements par an est possible, il suffit d'ajuster à la marge, les mécanismes de subventions déjà existants de les pérenniser et de débloquent les fonds dès la fin des travaux. La rénovation énergétique représente un investissement de plus de 3 milliards par an pour d'atteindre les objectifs de la COP 21, mais elle peut enclencher un cercle vertueux en créant des emplois pérennes, en diminuant la facture de chauffage et en améliorant le confort de millions de foyers. Un petit effort, nous y sommes presque !

Par Benoît Dulac, PDG de **BisRénovation** Énergie

*L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Les avis d'experts sont publiés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la rédaction de L'Usine Nouvelle